

Vendredi 25 septembre 2026

Le « deux poids, deux mesures » de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le domaine de l'éducation

Jeudi 17 septembre, une délibération a fortement agité la commission éducation (Lycées, Enseignement supérieur, Recherche, Innovation). La Région s'apprête à octroyer une subvention d'investissement de plus d'un million d'euros au lycée des Chartreux, suite aux dégâts causés par l'incendie du 1^{er} avril. Le conseiller spécial Laurent Wauquiez s'était rendu au plus vite au chevet de l'institution et avait annoncé en grande pompe une enveloppe de trois millions d'euros, sans se soucier de l'évaluation des dépenses occasionnées et de la couverture par les assurances incendie : mais quand on veut jouer les Zorros, il faut savoir dépenser sans compter !

Il est bien entendu que l'on ne doit laisser aucun.e élève de notre région dans de mauvaises conditions pour étudier, que ce soit au sein d'un établissement d'enseignement privé ou public.

Cependant, la mise en accusation pour viol et agressions sexuelles aggravées d'une jeune fille par le Directeur démissionnaire des Chartreux - le père Jean Bernard Plessy - et les dysfonctionnements institutionnels dénoncés par la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique - la FNOGEC - créent un climat de suspicion.

Pascale Bonniel Chalier, conseillère régionale écologiste de la Métropole de Lyon souligne : « À l'IEP de Grenoble comme à l'Université Lumière Lyon 2¹, les accusations d'islamo-gauchisme et d'antisémitisme ont très vite justifié que la Région Auvergne Rhône-Alpes cesse tout versement des subventions votées et attendues ; et ce, au détriment des étudiant.es avant même que les enquêtes aient prouvé quoi que ce soit. Nous sommes étonné.es que ce même traitement ne soit pas appliqué à l'Institution des Chartreux. »

Sur ce dossier, le maire de Mions LR et les conseillers régionaux RN sont venus à la rescousse de la Vice-présidente en charge de l'Éducation sous le feu de nos critiques, montrant une fois de plus, des intérêts et valeurs communes. Il est vrai que la Métropole où siègent les ami.es du Maire de Mions, n'a pas été très regardante sur ces questions de violences sexistes et sexuelles. Rappelons comment la liste Grand cœur Lyonnais a passé sous silence les faits d'agressions sexuelles au sein de sa campagne municipale à Lyon et n'a pas protégé la victime. Nous rappelons que depuis la révélation de cette affaire, aucune mesure de lutte contre les violences sexistes et sexuelles n'a été prise par la Métropole.

Jean-Pierre Béguin, conseiller régional écologiste de la Savoie déclare : « Nous demandons juste qu'il n'y ait pas de traitement à géométrie variable pour les établissements d'enseignement dans notre région. On ne peut pas d'un côté sanctionner des universités publiques à partir d'accusations non avérées, en les mettant en grande difficulté financière et, de l'autre, ne demander aucun compte à un lycée d'enseignement privé. »

¹ Nous rappelons, qu'à ce jour, aucune commission d'enquête du ministère de l'Enseignement supérieur ou de tout autre organisme public n'a démontré que les accusations d'antisémitisme de la Région Auvergne Rhône-Alpes à l'encontre de l'université Lumière Lyon2 étaient fondées.